

XXVI^{ème} Concours national de civilisations Grecque et Latine s'adressant aux hellénistes et latinistes de 4^{ème} et de 3^{ème}

Tous les ans l'Association Athéna organise un **Concours national de civilisations grecque et latine** avec le soutien de l'Éducation Nationale afin de récompenser 20 lauréats sur environ 1 500 candidats de toute la France. Le prix de ce concours est un **voyage d'une semaine en Grèce au début du mois de juillet** offert aux 20 lauréats. Les candidats sont des élèves de latin et de grec de 4^{ème} et de 3^{ème} de collège. Cette année ils devront composer le **mercredi 27 janvier 2016** durant 3 à 4 heures. Le thème du concours 2016 est présenté sur notre site Internet (Rubrique Concours 2016) et dans la brochure Athéna Voyages Educatifs 2015 - 2016. Les élèves pourront travailler sur ce thème jusqu'au jour de l'épreuve et ils découvriront le sujet précis de la rédaction le jour-même de la composition (voir le règlement du concours).

Règlement du Concours

LE JURY :

Un jury de personnalités et d'enseignants de Lettres établira la liste définitive des lauréats.

LES PRIX :

20 séjours culturels en Grèce de 8 jours pour 20 hellénistes et latinistes de 4^{ème} et de 3^{ème}.

LE SÉJOUR CULTUREL DES LAURÉATS :

• **Objet :**

- découvrir la Grèce de l'Antiquité comme celle d'aujourd'hui,
 - voyager en dehors des sentiers battus,
 - participer à la vie d'un groupe motivé.

• **Exigences :** intérêt réel pour le peuple et la culture grecs. Dynamisme et sens des responsabilités. Esprit d'équipe.

• **Préparation active :** chaque lauréat se verra proposer un thème à présenter à ses camarades au cours du voyage sous forme d'exposé.

• **Hébergement :** séjour en pension complète en hôtels (repas au restaurant).

• **Circuit :** Grèce classique, visites de sites et de musées, excursions, baignades quasi quotidiennes.

• **Encadrement :** professeurs de Lettres classiques, rodés à l'accompagnement de voyages en Grèce et sélectionnés par Athéna pour leur compétence.

• **Responsabilité :** le voyage en avion est prévu au départ de Paris. Les parents sont donc seuls responsables de leur enfant jusqu'à la constitution du groupe à l'aéroport de Paris ; de même pour le retour : la responsabilité de l'association et des accompagnateurs cesse à l'aéroport de Paris.

LE CONCOURS :

• **Objet :** mesurer la connaissance qu'ont les élèves de la civilisation grecque et latine, mais aussi et surtout leur sensibilité culturelle à l'égard de cette culture et leur aptitude à l'exprimer. Offrir un séjour culturel en Grèce (juillet 2016 aux jeunes hellénistes et latinistes les plus ardents à découvrir le monde grec ou romain...).

• **Les candidats :** les élèves hellénistes et latinistes des classes de 4^{ème} et de 3^{ème}.

• **L'épreuve de composition :** le thème de recherche est annoncé dès septembre.

La composition aura lieu **le mercredi 27 janvier 2016**. Le sujet vous sera communiqué **dès le mercredi 27 janvier 2016, à partir de 7h45, sur notre site Internet : www.athenavoyages.com** - Rubrique « **Concours 2016** ».

Les professeurs pourront inscrire leur classe ou groupe au concours par courrier ou e-mail : ils recevront alors le sujet sur leur boîte de courrier électronique personnelle.

L'élève composera SEUL, sans aucun support pédagogique (livres, notes, etc.).

• **Dépôt des dossiers :** les compositions nous seront envoyées le jeudi 28 janvier 2016 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi, au siège de l'Association Athéna (merci de porter la mention « CONCOURS » sur les enveloppes). Bien entendu aucun élève ne conservera sa copie au-delà de la durée de l'épreuve.

• **Nombre de copies :** 5 maximums par niveau après une première correction et sélection faite par le professeur. Les professeurs qui enverraient plus de 5 copies par niveau se verraient retourner leurs copies.

• **Participation :** un élève qui ferait partie des 20 lauréats deux années consécutives ne peut participer qu'une fois au voyage. La participation des élèves au Concours est fondée sur le volontariat tant des candidats que des professeurs qui acceptent d'encadrer les épreuves.

• **Engagement :** la présentation d'un dossier n'engage pas l'éventuel lauréat à participer au voyage.

• **Prix :** aucun prix remporté par un lauréat ne pourra être cédé à une autre personne. En cas de non-participation, il ne pourra être remplacé par une somme d'argent, ni par aucun autre dédommagement. Afin de donner le maximum de chance aux élèves de chaque établissement le nombre de lauréats par établissement est limité à trois.

• **Classement des 20 lauréats :** il est fondé sur l'épreuve écrite du Concours, mais aussi sur les exposés faits au cours du voyage ainsi que sur le compte-rendu écrit de ce voyage. Ce classement est annoncé sur notre site Internet.

• **Participation aux frais :** somme forfaitaire par groupe de 5 copies : 15 € (3 € par copie envoyée). Le professeur voudra bien centraliser les paiements et envoyer un chèque unique au nom de l'Association Athéna, avec la liste des candidats. Ce chèque sera joint aux compositions, lors de l'envoi du jeudi 28 janvier 2016.

• **Présentation de la composition :** la composition se fera sur copie normalisée. Elle pourra être téléchargée depuis notre site Internet pour être éditée et photocopiée. Nous pourrions aussi bien entendu vous envoyer un modèle par courrier sur demande de votre part. En aucun cas le professeur ne devra anonymiser lui-même les copies. Aucun signe ou tampon d'établissement ne devra figurer sur la copie. Une composition envoyée sur feuille autre que la copie normalisée ne sera pas retenue.

• **Les résultats :** la liste des élèves admissibles et des 20 lauréats pourra être consultée mi-mai 2016 sur notre site Internet. Aucun classement ne sera fait au-delà de ces 20 lauréats. **L'Association Athéna ne communiquera AUCUN RÉSULTAT PAR TÉLÉPHONE.**